

24. *Jean de Haynin*. — Au nombre des écrivains appartenant au parti bourguignon, il faut citer encore Jean de Haynin, seigneur de Haynin et de Louvignies en Hainaut. Bien qu'il n'appartienne pas au pays de Liège, nous ne voulons pas l'omettre, vu l'importance spéciale qu'ont ses écrits pour l'histoire des malheurs de la principauté.

Descendant des Bronckart, seigneurs de Haynin <sup>(6)</sup>, le chevalier de Hayniu naquit en octobre 1423 <sup>(7)</sup> et mourut le 12 mai 1495 <sup>(8)</sup>. Il avait épousé Marie de Roizin, qui lui donna treize enfants <sup>(9)</sup>. Il avait un demi-frère, Colard de Vandegies, seigneur de Gerny, qui, fait chevalier au village de Wellen, peu de temps après la bataille de Brusthem <sup>(10)</sup>, fut tué à l'attaque de Liège, le 27 octobre 1468, n'étant âgé que de 35 ans <sup>(11)</sup>. Jean de Haynin décrivit l'entrée de Louis XI à Paris et le sacre du roi, dans un

(6) Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. II, 2545, fol. 239.

(7) Il avait 44 ans 9 mois, le 18 juillet 1468 (voir p. 643, note 4). Il avait 53 ans 5 mois et demi, le 14 avril 1476 (voir p. 642, note 9). Voir aussi l'építaphe, fol. 216 v°.

(8) Ms. fol. 259. Jean de Haynin après les mots : « et trespasa lan M. III<sup>e</sup> et », a laissé un blanc dans lequel son fils François de Haynin a complété la date du décès.

(9) Ms., fol. 203 v°.

(10) Ms., fol. 130.

(11) Ms., fol. 2 et fol. 176, 177.

ouvrage qui ne nous est pas conservé <sup>(1)</sup>. Vassal des ducs de Bourgogne, il suivit le terrible fils de Philippe le Bon dans ses diverses campagnes <sup>(2)</sup>, occupant un commandement subalterne, à la tête de quelques lances, dans la compagnie du comte de Fiennes <sup>(3)</sup>. Curieux de voir et soigneux de retenir, il laissa des *Mémoires*, qui ont été publiés par la Société des bibliophiles de Mons <sup>(4)</sup>, d'après des copies malheureusement abrégées, tronquées et, par suite, remplies d'erreurs <sup>(5)</sup>. Cette édition est insuffisante à faire juger de l'œuvre du sire de Haynin. Heureusement le manuscrit autographe, passé de la bibliothèque des frères del Marmol <sup>(6)</sup> dans la collection de sir Thomas Philipps, n° 3212, a été récupéré, en 1900, par notre Bibliothèque royale, où il porte actuellement la cote II, 2545 <sup>(7)</sup>.

L'auteur note dans son prologue qu'il commence à écrire le 22 mai 1466 <sup>(8)</sup>. Il termine la transcription de ses souvenirs en 1476, la nuit de Pâques, 14 avril <sup>(9)</sup>. Il est très au courant de ce qu'il raconte et distingue soigneusement ce qu'il a vu de ce qu'on lui a rapporté. Il avertit le lecteur que là où il écrit : « j'ai entendu dire », il n'assure pas la vérité de ce qu'il relate, d'après des témoins d'ailleurs bien informés; mais où il dira : « j'ai vu »,

(1) « De laquelle je me passe en brif den escrire chi endroit en che present livre acause de che que je lai toute par escrit en ung autre livre que jen fis alors paravant cesti chy. » Ms., fol. 7 v°.

(2) « Et fu a son tams a la bataille de Riplemonde, de Gavre, de Monlehery et de Brustem. » Ms., fol. 259. Voir aussi fol. 12, 71, 86, 118, 124, 141.

(3) Ms., fol. 12, 79 v°.

(4) *Mémoires de messire Jean de Haynin*, publication des Bibliophiles de Mons, n° 11, 1842.

(5) La première partie a été faite d'après les manuscrits : Bibliothèque Laurentienne, à Florence, n° CLXXXII; Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 11677-83. Cette partie est surtout écourtée. La seconde partie, correspondant aux folios 183 et suivants du manuscrit original, a été éditée d'après le manuscrit de La Haye, copié sur l'original par Georges-Joseph Gérard, premier secrétaire perpétuel de l'Académie impériale et royale.

(6) Gabriel del Marmol et son frère Théodore, membre du Conseil de Brabant, dont les livres furent vendus à Bruxelles, le 14 mars 1791.

(7) Voir VAN DEN GHEYN, dans CRH., 5<sup>e</sup> sér., t. XI, pp. 44 et suiv.

(8) « Che present livre fu encoumenchié a escrire, qui fu par 1 mardi devant la pentecoste, XX<sup>e</sup> jour du mois de may, l'an de grasse mil quatre cens et soisantesis. » Ms., fol. 1.

(9) « Che present livre fu parescrit la nuit de gran pasque, l'an de grasse M. III. LXXVI par moy Jehan Sire de Haynin et de Louvegnies, moy estant en leage de LIII ans V mois et demy. Pries por moy s'il vos plait. » Ms. fol., 291 v°.

il se porte garant de la vérité de son récit <sup>(1)</sup>. En maint endroit, on voit apparaître chez lui cette préoccupation de l'exactitude <sup>(2)</sup>. Quand un nom propre a échappé à son souvenir, il l'omet, ce qui fait qu'on trouve dans son manuscrit plusieurs espaces laissés en blanc <sup>(3)</sup>. Comme le firent plusieurs hommes de guerre de son temps, Jean de Haynin inscrivait dans un journal, presque heure par heure, le dénombrement des armées, les noms des capitaines, la description des étendards, les paies faites aux soldats, les étapes, les sièges, les péripéties des batailles, les simples escarmouches, les blessés, les morts, les paroles prononcées et mille détails dont il était témoin ou qui parvenaient à sa connaissance. Sitôt rentré à son château de Haynin ou de Louvignies, il remettait au net les notes prises journalièrement <sup>(4)</sup>, ayant soin d'être complet autant que d'être exact, et s'il oubliait quelque détail, revenant plus tard en arrière plutôt que d'en omettre aucun.

Le récit commence à la ligue du bien public. L'auteur raconte successivement : la première expédition de Charles le Téméraire en France, en 1465, et la bataille de Montlhéry <sup>(5)</sup>; le premier voyage au pays de Liège, la même année <sup>(6)</sup>; la seconde expédition au pays de Liège, en 1466, avec

(1) « Et vous avertis que par tout ou je meterai jois dirre telle cosse et telle, je ne certefie point ne vueil certefyer quil fut vrai, mes je le dis apres des gens de bien a qui jois dirre et recorder les propres parolles et le vous rens pour otant quil mavoit cousté; mes ou je meterai je vis telle cosse, cres chertainement quil fut ensi. » Ms., fol. 33 v°.

(2) « Je ne sai, car jestoie par trop loins. » Ms., fol. 14 v°. — « Desques je connoisio pluseurs de cheus alors de non et de sornon, mes par trop grant noncaliensete et par trop longhement avoir attendu a les escrire, je les avoie oublyés. » Ms. fol. 39. — « Apres entra Monsieur le duc... de quoy je me pas en brief den recorder acause de che que je ne le vis point, car je ne peus estre desarmes atans por aller aufenest por les voir quil nefuiste passes, mes gi viens atans por voir la compagnie de monsieur de Liège. » Ms., fol. 138.

(3) En voir le relevé dans CRH., *suprac.*, p. 49.

(4) « Et en commen chay a escrire che present capitre par 1 leundi XVIII<sup>e</sup> jour du mois de juillet oudit an M. IIII<sup>e</sup> et LXVIII en mon ostel à Louvegnies enpres Bavay moy estant en leage de XLIII ans et IX mois ou environ, apres mon retour de ladite feste en la quelle moy iestant present gi avoie minute la plus par de tout che que gi avoie veut et peu savoir par enquerrir a pluseurs gens de bien et du sourplus il estoit encorre aucunement en mamemorre et en maretenue. » Ms., fol. 152.

(5) Ms., fol. 1 à 70 v°.

(6) Ms., fol. 70 v° à 80.

la destruction de Dinant (1); la troisième expédition contre la principauté, en 1467, et spécialement la bataille de Brusthem (2); la seconde expédition de France, en 1468, suivie d'un quatrième voyage à Liège et du sac de cette ville (3); enfin la troisième expédition de France, en 1469-1470 (4).

Ce n'est guère par le style que brillent ces récits d'expéditions guerrières; rien n'est plus négligé que la rédaction du sire de Haynin; mais ils se recommandent par la richesse des détails, qui en font de véritables photographies.

L'intéressant narrateur a tout vu, tout annoté; il est au courant même de ce qui se passe dans les hautes régions et ne se bat point sans savoir pourquoi. Quand il raconte ce qui se fait à Liège dans l'entre-temps des campagnes, on trouve d'autres chroniqueurs mieux renseignés que lui; mais il l'emporte sur tous ceux-ci quant aux événements auxquels il prêta son concours, et qu'il relate, nous l'avons dit, avec une extraordinaire abondance de détails. Ceux-ci rendent sa narration extrêmement attachante; car, malgré l'imperfection du style, ils ne sont pas racontés sèchement, mais sont émaillés de descriptions vives et animées, d'anecdotes, de dialogues, voire même de discours, d'épithètes, de complaintes. Dans l'intervalle qui sépare les expéditions qu'il décrit, l'auteur du manuscrit intercale des notes sur les événements du temps (5), des renseignements sur sa famille (6), même sur les nombreux enfants dont il fut le parrain (7). Plusieurs de ces hors-d'œuvre ont été ajoutés après coup sur des pages laissées en blanc (8). D'autres notices, étrangères à l'histoire des batailles, se distinguent comme celle-ci par la même abondance de détails minu-

(1) Ms., fol. 80 à 100.

(2) Ms., fol. 117 v° à 141.

(3) Ms., fol. 171 à 182 v°.

(4) Ms., fol. 183 v° à 200.

(5) Ms., fol. 100 v° et 101.

(6) Ms., fol. 203 v°.

(7) Ms., fol. 5 et 5 v°.

(8) Par exemple la liste de ses filleuls, mentionnée à la note précédente. On lit au fol. 101 v° : « Chy apres sont lessies 4 feuilles pour y mettre et escrire pluseurs chosses avenues en lan de grasse M. III<sup>e</sup> et LXVII et LXVIII ».

lieux et offrent par là un sérieux intérêt. Tels sont le récit de l'ensevelissement de Philippe le Bon <sup>(1)</sup>; celui de l'entrée du duc Charles à Mons, en 1367 <sup>(2)</sup>; celui surtout du mariage de Charles le Téméraire, où l'auteur nous décrit les nombreuses salles de l'hôtel du prince avec leur fastueux ameublement et leurs riches tapisseries, les tables qu'on y servit avec leur vaisselle somptueuse, les festins qu'on y célébra, avec l'énumération des plats abondants, qui rassasièrent les convives égayés par le spectacle des joutes et le jeu des mystères <sup>(3)</sup>. Tout cela est naturellement raconté à la gloire de la maison de Bourgogne, dont Jean de Haynin est un des plus fidèles vassaux <sup>(4)</sup>. Il ne manque aucune occasion de mettre en relief la puissance de son maître, et après le sac de Liège, il prend soin de plaider les circonstances qui excusent à ses yeux les cruautés exercées contre la malheureuse cité <sup>(5)</sup>.

Après les événements de 1469-1470, le manuscrit, plus fidèlement reproduit dans l'édition de Mons, ne comprend guère que des notes sur les faits qui suivirent jusqu'en 1476. C'est à cela que se réduit ce qui concerne la quatrième expédition de France, à laquelle l'écrivain ne prit point part personnellement <sup>(6)</sup>. Il transcrit à ce sujet le récit d'un chevalier <sup>(7)</sup> et des notes éparses, rédigées d'après les renseignements qu'il a pu recueillir <sup>(8)</sup>. Le siège de Neuss est raconté de la même manière <sup>(9)</sup>; mais pendant le même temps, les Français assaillent le Hainaut, et de ces faits, dont notre chroniqueur est témoin, il fait une relation qui ne manque pas de particularités intéressantes <sup>(10)</sup>. Le désastre de Nancy, à son tour rapporté sommaire-

(1) Ms., fol. 112 v° à 114.

(2) Ms., fol. 143 v° à 149 v°.

(3) Ms., fol. 152 v° à 171.

(4) Voir notamment l'éloge de Philippe le Bon en forme de litanies, fol. 105 v° à 107 v°.

(5) Ms., fol. 182 v°.

(6) « Je me suis passe en brief descrire de che III<sup>e</sup> voiage que mondit seigneur le duc Charle de Bourgogne fit en Franse, ches asavoir pardela larivierre de Somme a cause de che que je ne fu point enpersonne. » Ms., fol. 215 v°.

(7) Ms., fol. 213.

(8) Ms., fol. 213 v° à 215.

(9) Ms., fol. 233 à 245 v°.

(10) Ms., fol. 246 à 253 v°.

ment <sup>(1)</sup>, est suivi de quelques notes sur les événements qui suivirent dans les Flandres et le Hainaut, avec une chanson de fidélité à la duchesse de Bourgogne <sup>(2)</sup>. A ces récits sont de nouveau entremêlées des notes sur les événements de l'année <sup>(3)</sup>; des renseignements généalogiques sur les Haynin <sup>(4)</sup>; des copies de lettres <sup>(5)</sup>, de traités <sup>(6)</sup>, de proclamations <sup>(7)</sup>; des épitaphes et des ballades <sup>(8)</sup>; voire même une pièce de vers, le *Temple de Mars*, qui a pour auteur Jean Molinet <sup>(9)</sup>. Plusieurs de ces transcriptions ne sont pas de la main du sire de Haynin <sup>(10)</sup>. Celui-ci retrouve sa précision et son abondance quand il retrace des faits dont il fut le témoin : la seconde assemblée de la Toison d'or à Valenciennes, en 1473 <sup>(11)</sup>, ou le transfert du corps de la duchesse de Bourgogne et de son époux, le duc Philippe, avec les cérémonies qui eurent lieu à cette occasion dans un grand nombre de villes de notre pays <sup>(12)</sup>. A côté de l'histoire des expéditions guerrières, ces hors-d'œuvre mériteraient d'être publiés, car ils nous mettent sous les yeux une représentation fidèle des mœurs de cette époque fastueuse.

(1) Ms., fol. 283<sup>bis</sup> à 284 v°.

(2) Ms., fol. 284 v° à 291 v°.

(3) Ms., fol. 204 et 207 à 207 v° (notes sur 1471); fol. 209 à 211 (notes sur 1472); fol. 215 v° à 216 et fol. 220 (notes sur 1472-1473).

(4) Généalogie des Haynin : ms., fol. 259 à 261 v°, et 279 à 283 v°; continuation par François de Haynin, fol. 292 v°. — Énumération des enfants de Jean de Haynin : fol. 205 v°. — Son épitaphe et celle de sa femme, née en 1435, morte le 3 juin 1480 : fol. 216 v°.

(5) Ms., fol. 199 v° à 200 v° et 202 v° à 203; fol. 223 à 224; fol. 235 v° à 237 v°; fol. 244 v° à 245 v°.

(6) Aux fol. 263 v° à 270 v° se lit une copie inexacte du traité de Soleure, du 13 septembre 1475, lequel se trouve dans le troisième volume des *Mémoires de Commines*, p. 419.

(7) Ms., fol. 211 à 212 v°.

(8) Ms., fol. 201 à 202 v°; fol. 204 v° à 205; fol. 208 à 209; fol. 216 v°.

(9) Ms., fol. 271 à 276 v°.

(10) Le traité de Soleure et le *Temple de Mars* (voir notes 6 et 9). En outre les notes, fol. 277 à 277 v°, et le jugement rendu contre le comte de Saint-Paul, fol. 262 à 263.

(11) Ms., fol. 217 à 219 v°.

(12) Ms., fol. 223 à 229 v°.